



RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notre mission :

appuyer le gouverneur général en sa qualité de représentant de la Reine au Canada et servir les Canadiens

Notre vision :

rassembler, inspirer, et honorer les Canadiens

Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa, ON K1A 0A1
Canada

www.gg.ca

ISSN 1927-5889

Catalogue No.: SO1-2011F-PDF

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Bureau du secrétaire du gouverneur général (2011).



MESSAGE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIER D'ARMES

Je suis heureux de présenter le rapport annuel 2010-2011 du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). Ce rapport vise à établir un lien clair entre les buts et les objectifs du Bureau et les résultats obtenus au cours de l'exercice, au moyen de ressources et d'activités.

L'exercice 2010-2011 a été une année de transition au cours de laquelle le Bureau a appuyé les activités constitutionnelles, éstatiques et de représentation du nouveau gouverneur général et de sa prédécesseure. La très honorable Michaëlle Jean a complété cinq ans de services distingués au Canada, et a apporté une contribution durable à l'appui du thème de son mandat « Briser les solitudes ». Son successeur, le très honorable David Johnston a été nommé 28^e gouverneur général du Canada le 1^{er} octobre 2010. Le thème qu'il a choisi pour son mandat est : « Une nation averte et bienveillante : un appel au devoir », et est axé sur les piliers suivants : les familles et les enfants, l'apprentissage et l'innovation, et la philanthropie et le bénévolat. Ces piliers revêtent déjà une grande importance dans l'ensemble du pays.

Le 1^{er} février 2011, j'ai eu le privilège de succéder à Sheila-Marie Cook à titre de secrétaire du gouverneur général.

Les deux gouverneurs généraux du Canada ont réalisé de grandes choses au cours de l'année visée par le présent rapport. Ils ont voyagé dans toutes les régions du Canada et ont rencontré des milliers de Canadiens; ils ont transmis leurs félicitations et leurs condoléances à des milliers d'autres. Ils ont rendu hommage au courage et à la créativité des soldats et des citoyens canadiens de toutes les couches de la société.

Des visites officielles ont été organisées en Afghanistan, au Cap-Vert, en Chine, au Congo, au Koweït, au Qatar, au Rwanda et au Sénégal. Des réunions ont été tenues avec des hauts dirigeants, dont des représentants de la Fondation Aga Khan, le secrétaire général des Nations Unies et la princesse Margriet des Pays-Bas. En fait, des centaines d'activités ont été organisées avec des représentants d'organisations comme le Réseau Enfants-Santé et Habitat pour l'humanité. Le Bureau a eu le grand privilège d'accueillir Sa Majesté la Reine à l'occasion de sa visite royale au Canada.

Le Bureau, par l'entremise du secrétaire, fournit son appui au gouverneur général et commandant en chef du Canada dans l'exercice de ses fonctions. Les gens talentueux et intelligents qui travaillent au sein du Bureau ont aussi élaboré un programme pour le gouverneur général qui met en relief la nature évolutive de la société canadienne, y compris la contribution et les réalisations des Canadiens.

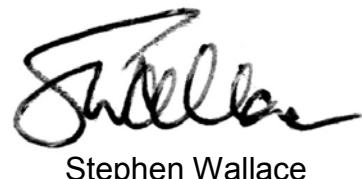
Le présent rapport explique la façon dont le Bureau y est arrivé. Il s'agit d'un document de responsabilisation, dans lequel on explique aux Canadiens comment et à quel escient les ressources qu'ils nous ont confiées ont été utilisées.

Par ailleurs, je veux également décrire nos plans visant à renouveler et à dynamiser le Bureau. Nous profiterons de l'occasion que nous offre cette période de transition pour moderniser notre mode de fonctionnement. En s'inspirant du thème du mandat du gouverneur général Johnston, « Une nation averte et bienveillante », nous transformons le Bureau par l'entremise d'un examen interne de nos processus et procédures.

Je tiens à remercier sincèrement le personnel du Bureau pour sa créativité, son attachement à l'excellence et sa bonne gestion des ressources que les Canadiens lui confient.

Je suis également reconnaissant aux organismes et ministères fédéraux qui ont collaboré avec le Bureau et qui ont permis au gouverneur général de remplir ces obligations constitutionnelles et établiques, et de rassembler les Canadiens. Il s'agit du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Commission de la capitale nationale, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et du ministère du Patrimoine canadien. L'annexe A du rapport fait état de leurs contributions.

Il me tarde de présenter notre rapport 2011-2012 et de décrire comment le Bureau aide à nouer des liens avec les Canadiens, à les inspirer et à leur rendre hommage.



Stephen Wallace

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIER D'ARMES.....	3
VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	7
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LA CONSTITUTION CANADIENNE	8
Le gouverneur général – Représenter notre souveraine.....	8
Le gouverneur général et le Parlement – Assurer le fonctionnement de la démocratie parlementaire	8
Le gouverneur général et le Conseil privé – Assurer la continuité de l'exécutif	8
Le gouverneur général et la sanction royale – Du projet de loi à la loi.....	8
Le gouverneur général et les décrets en conseil – Administrer le Canada	9
LE RÔLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE.....	9
Représenter le Canada	9
Renforcer les liens	9
Le gouverneur général et les chefs de mission étrangers – Présenter le Canada au corps diplomatique	10
Le gouverneur général et les chefs de mission canadiens – Présenter les diplomates canadiens au monde	10
Visites officielles du gouverneur général dans les pays étrangers – Les atouts du Canada sur la scène internationale.....	10
ENGAGEMENT DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL AUPRÈS DES CANADIENS	13
Les résidences officielles – Des activités pour célébrer les réalisations canadiennes.....	13
Visiter les Canadiens – Promouvoir notre identité nationale partout au pays	14
Le gouverneur général à titre de commandant en chef – Rendre hommage au personnel militaire canadien, au Canada et à l'étranger	15
VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL	17
Tableau 1 – Organigramme du BSGG au 31 mars 2011	17
Tableau 2 – Activités du Bureau	18
CÉLÉBRER LE CANADA – ACTIVITÉS PUBLIQUES ET DE SENSIBILISATION AUX RÉSIDENCES OFFICIELLES.....	19
Programmes pour les visiteurs des résidences – Apprécier notre histoire contemporaine	19
Comprendre le rôle du gouverneur général – Un programme scolaire et d'exposition dynamique.....	20
Concerts d'été du gouverneur général – Démontrer l'excellence artistique	20
REJOINDRE LES CANADIENS – AFFAIRES PUBLIQUES	21
Le BSGG et le Web.....	22
Tableau 3 – Statistiques Web	23
Stratégies de recours aux médias sociaux.....	23
Publications, promotion et conception Web	23
La correspondance – Un outil de dialogue éprouvé et réel	24
LE RÉGIME CANADIEN DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES – POUR LA VAILLANCE, LA BRAVOUR, L'EXCELLENCE ET LE SERVICE.....	25
La Chancellerie des distinctions honorifiques – Témoigner une reconnaissance digne et significative ...	25
Les ordres canadiens – Pour une vie de réalisations et de services à la nation	25
Décorations et médailles militaires – Pour vaillance, professionnalisme et dévouement au devoir	26
Décorations civiles – Pour actes de bravoure	27
Prix du gouverneur général – Récompenser le bénévolat et l'excellence universitaire.....	28
La Médaille du sacrifice et la Médaille du service opérationnel	28
La Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II.....	28

L'Autorité héraldique du Canada : servir les Canadiens depuis 1988.....	28
SERVICES MINISTÉRIELS.....	30
ANNEXE A	32
ANNEXE B	34
ANNEXE C	35
ANNEXE D	39

VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le gouverneur général est le représentant de la reine au Canada qui, avec le Parlement et le pouvoir judiciaire, est le fondement de notre régime démocratique au Canada. Le gouverneur général est le garant d'un gouvernement responsable au Canada et joue un rôle primordial dans la promotion de l'identité nationale en soutenant la diversité, l'inclusion, la culture, le patrimoine et les valeurs canadiennes.

Depuis 1935, tous les gouverneurs généraux du Canada ont été nommés par Sa Majesté exclusivement sur la recommandation du premier ministre. Vincent Massey, qui est arrivé au pouvoir en 1953, était le premier citoyen canadien à occuper les fonctions de gouverneur général.

Le gouverneur général est également le commandant en chef du Canada. À ce titre, il encourage l'excellence et le dévouement au sein du personnel militaire, visite les militaires canadiens au Canada ou dans les missions à l'étranger, accueille les troupes lors de leur retour de missions outre-mer et assument d'autres fonctions honorifiques.

Le gouverneur général représente le Canada durant les visites officielles à l'étranger et reçoit les membres de la famille royale, des chefs d'État et des ambassadeurs à Rideau Hall ainsi qu'à la Citadelle de Québec.

Le gouverneur général remet des distinctions honorifiques et des récompenses pour reconnaître l'excellence, la bravoure et les réalisations exceptionnelles. Il est aussi le chef de l'Autorité héraldique du Canada où sont concédées les armoiries.

Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean était le 27^e gouverneur général du Canada. Elle a occupé ces fonctions du 27 septembre 2005 au 1^{er} octobre 2010.

La gouverneure générale Jean a choisi « Briser les solitudes » comme thème général de son mandat. Elle a également porté une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux arts. Au cours des six derniers mois de son mandat, elle a voyagé au Canada et a visité la Chine, plusieurs pays de l'Afrique et le Mexique. Elle a participé activement aux efforts de redressement lorsqu'un puissant tremblement de terre a secoué Haïti, son pays d'origine. Elle continue de travailler en ce sens dans le cadre de son nouveau rôle au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

La tradition veut que les fondations privées permettent aux gouverneurs généraux sortants de continuer leur action. Avec l'appui du gouvernement du Canada, un certain nombre de philanthropes et de partenaires du secteur privé ont mis sur pied la Fondation Michaëlle Jean afin qu'elle puisse continuer de travailler au sein de la communauté culturelle.

Depuis sa nomination le 1^{er} octobre 2010, le gouverneur général Johnston a rencontré des Canadiens et leur a fait connaître sa vision d'une nation averte et bienveillante. Il a déclaré dans son discours d'installation : « Servir notre pays nous a permis de nous définir; rendre service à notre famille ou à notre communauté nous garde vivants; et cette tradition de service nous aide à nous tourner vers l'avenir. »

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LA CONSTITUTION CANADIENNE

Le gouverneur général – Représenter notre souveraine

Le gouvernement du Canada est une monarchie constitutionnelle. Le gouverneur général représente Sa Majesté la Reine Elizabeth II, chef d'État du Canada, tandis que le Premier ministre est le chef du gouvernement.

Tous deux agissent dans le cadre du régime parlementaire canadien. Le Parlement se compose de trois éléments principaux : la Reine (représentée par le gouverneur général), le Sénat et la Chambre des communes.

En vertu de la Constitution canadienne (*Lois constitutionnelles de 1867 et de 1982*) et des *Lettres patentes constituant la charge de gouverneur général et commandant en chef du Canada* (1947), le gouverneur général du Canada est habilité à exercer les pouvoirs exécutifs et les responsabilités de la reine, sur les conseils des membres du Conseil privé – soit le Premier ministre et le Cabinet.

Le fondement de la monarchie constitutionnelle repose sur le fait que le gouverneur général a le droit d'être consulté, d'encourager et de mettre en garde. Non-partisan et apolitique, le gouverneur général donne des conseils, mais exerce des pouvoirs exécutifs limités et précis.

Le gouverneur général et le Parlement – Assurer le fonctionnement de la démocratie parlementaire

Le premier des pouvoirs exécutifs que le gouverneur général est habilité à exercer est celui de convoquer, de dissoudre et de proroger le Parlement (interruption d'une session parlementaire sans dissolution du Parlement).

La troisième session de la 40^e législature s'est terminée cinq jours avant la fin de l'exercice 2010-2011. Le 26 mars 2011, le gouverneur général a accédé à la demande du Premier ministre de dissoudre le Parlement et a commandé la délivrance des brefs électoraux.

Le gouverneur général et le Conseil privé – Assurer la continuité de l'exécutif

Le gouverneur général est habilité à exercer un autre pouvoir exécutif important qui consiste à s'assurer que le Canada a toujours un Premier ministre.

Le gouverneur général et la sanction royale – Du projet de loi à la loi

Ni la reine ni le gouverneur général ne participent au processus législatif du Canada, sauf pour signifier l'approbation par la reine d'un projet de loi adopté par la Chambre des communes et le Sénat.

L'octroi de la sanction royale, qui est la dernière étape du processus législatif, est nécessaire pour qu'un projet de loi devienne loi. En 2010-2011, le gouverneur général a octroyé la sanction royale à 25 projets de loi.

Le gouverneur général et les décrets en conseil – Administrer le Canada

Lorsqu'il exerce officiellement son pouvoir exécutif sur recommandation du Premier ministre et du Cabinet, le gouverneur général se nomme « gouverneur en conseil ». C'est la raison pour laquelle on désigne par « décrets en conseil » les décisions administratives et réglementaires du Cabinet. En principe, toute directive du Cabinet est un accord conclu en Conseil en l'absence du gouverneur général. Toutefois, par convention, le gouverneur général donne son approbation à chaque décision du Cabinet ou projet de loi adopté par le Parlement.

LE RÔLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Représenter le Canada

Le gouverneur général assume quatre responsabilités d'État au nom de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, chef d'État du Canada :

- accueillir et recevoir les dirigeants du monde;
- recevoir des lettres de créance ou de commission de chefs de mission étrangers qui sont accrédités au Canada;
- confirmer la nomination des chefs de mission canadiens affectés à l'étranger à la demande du gouvernement;
- représenter le Canada à l'étranger.

Renforcer les liens

Le gouverneur général accueille et reçoit les chefs d'État et d'autres dignitaires étrangers qui viennent au Canada pour des visites officielles, des visites de courtoisie, des réunions ou des séances de travail. De telles réunions servent à améliorer les relations bilatérales et multilatérales du Canada avec d'autres nations et à faciliter l'échange de renseignements importants.

Les visites d'État sont l'expression la plus élevée des relations diplomatiques entre deux pays. En juin 2010, Leurs Excellences ont offert un dîner officiel à Rideau Hall en l'honneur du président de la République populaire de Chine.

Au cours de la visite royale de 2010, Leurs Excellences ont accueilli Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg à Halifax, et ont participé à la cérémonie officielle de départ à Toronto.

En 2010-2011, le gouverneur général a rencontré les chefs d'État et dignitaires suivants :

- Son Excellence Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies
- Son Altesse Royale la princesse Margriet des Pays-Bas
- les chefs d'États africains qui ont participé à la séance d'information spéciale avec les dirigeants des pays du G8 lors du Sommet du G8 à Muskoka
- Son Excellence Hu Jintao, président de la République populaire de Chine
- les représentants permanents des Nations Unies
- les présidents des chambres basses des pays membres du G8

- Son Excellence Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie
- Son Altesse l'Aga Khan, 49^e imam héréditaire des musulmans chiites imamites ismailis
- les gouverneurs des banques centrales

Le gouverneur général et les chefs de mission étrangers – Présenter le Canada au corps diplomatique

À titre de représentant de la reine, le gouverneur général reçoit les lettres de créance des chefs de mission étrangers accrédités au Canada. Ces lettres sont les documents officiels par l'entremise desquels un chef d'État présente les nouveaux chefs de missions diplomatiques comme ses représentants officiels.

En date du 31 mars 2011, plus de 140 chefs de mission étrangers étaient accrédités au Canada. En 2010-2011, le gouverneur général a reçu les lettres de créance que lui ont présentées 43 chefs de mission aux huit réceptions organisées à Rideau Hall ou à la Citadelle. Des réceptions ont été données pour les membres du corps diplomatique pour dire au revoir à la gouverneure générale sortante et accueillir son successeur au nom de leurs chefs d'État. Le gouverneur général a rencontré les membres de l'Association diplomatique d'Ottawa et a accueilli les membres du corps diplomatique à Rideau Hall dans le cadre d'une soirée conviviale et d'activités hivernales.

Le gouverneur général et les chefs de mission canadiens – Présenter les diplomates canadiens au monde

Le gouverneur général a confirmé la nomination des 56 chefs de mission qui représentent les intérêts diplomatiques du Canada à l'étranger. Il a aussi offert une réception en l'honneur des diplomates canadiens sortants.

Visites officielles du gouverneur général dans les pays étrangers – Les atouts du Canada sur la scène internationale

À la demande du gouvernement du Canada et sur l'invitation d'un gouvernement ou d'une organisation hôte, le gouverneur général représente le Canada à l'étranger au cours des visites officielles et de travail. En 2010-2011, le gouverneur général a fait des visites officielles dans sept pays.

Lors de ces visites, les responsabilités les plus importantes du gouverneur général sont la promotion du Canada, le renforcement des relations déjà établies à l'étranger et l'établissement de liens dans différents domaines de la vie canadienne. Le gouverneur général s'acquitte de ces fonctions à la demande du Premier ministre et avec l'aide de ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale et l'Agence canadienne de développement international. À cette fin, le gouverneur général est habituellement accompagné d'une délégation qui représente les intérêts du Canada.

En avril 2010, la gouverneure générale s'est rendue dans quatre pays d'Afrique : le Sénégal, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Cap-Vert. La visite officielle au Sénégal a permis de souligner le rôle des médias

dans la naissance d'une nouvelle Afrique, l'appui du Canada au microcrédit qui contribue à son tour à la prospérité du Sénégal, et le rôle des arts comme outil d'intervention et de changement sur le plan social.

Lors de sa visite en RDC, le gouverneur général a parlé du rôle important que doivent jouer les femmes dans l'avenir de l'Afrique. La visite a aussi permis de souligner la coopération entre le Canada et la RDC dans le domaine de la santé et de rendre hommage aux Canadiens qui œuvrent au sein d'organisations non gouvernementales (ONG) dans la région ainsi que des membres des Forces canadiennes engagés dans la MONUC, la force de maintien de la paix des Nations Unies en RDC.

La visite au Rwanda a coïncidé avec le mois de deuil national en commémoration des événements tragiques de 1994 et comprenait entre autres un moment de recueillement devant les monuments commémoratifs du génocide. La visite a aussi permis de souligner les liens qui unissent le Canada et le Rwanda dans le domaine de l'éducation et de célébrer le leadership dont fait preuve le Rwanda dans la promotion de la participation des femmes aux organismes décisionnaires.

La visite officielle au Cap-Vert a permis de saluer les progrès économiques et sociaux et de souligner la contribution du Fonds canadien d'initiatives locales au travail d'une ONG locale, à savoir renforcer la solidarité et les valeurs civiques au sein de cette communauté insulaire.

Au cours de ces visites, le gouverneur général a tenu des réunions publiques et privées et a effectué des visites de courtoisie auprès de chefs d'État, de chefs de gouvernement et d'autres responsables. Le gouverneur général a aussi participé à des tribunes et à des discussions avec des femmes, des jeunes, des étudiants, des universitaires, des dirigeants communautaires et des ONG locales à propos de divers sujets, dont le rôle des médias, la contribution des femmes à la croissance d'un pays et le rôle des arts comme outils de changement sur le plan social.

Le gouverneur général a pu constater les répercussions des initiatives et contributions canadiennes telles que le Centre d'études des sciences et techniques de l'information à l'Université Cheikh Anta Diop, le PAMECAS au Sénégal, la Clinique Ngaliema dans la RDC, le Programme d'appui à la gouvernance locale du Rwanda et la station de radio communautaire *Alternativa de Morro Curral* au Cap-Vert.

Le gouverneur général a assisté à des réceptions en compagnie de membres de la communauté canadienne et d'alliés du Canada dans ces pays et a souligné leur contribution aux relations bilatérales. Le gouverneur général s'est recueilli devant des monuments et des sites importants tels que la Maison des esclaves à l'île de Gorée au Sénégal et le Centre commémoratif du génocide de Gisozi au Rwanda. Il a été l'hôte d'un forum du *Point des arts* à Dakar, dont le thème était le rôle social de l'artiste.

En juin et juillet 2010, la gouverneure générale a effectué une visite officielle en République populaire de Chine au cours de laquelle elle s'est rendue dans les provinces de Guangdong et de Sichuan, ainsi que dans les villes de Shanghai et de Beijing. La visite visait à célébrer la vitalité des relations entre le Canada et la Chine et la profondeur des liens qui unissent les deux pays.

Au cours de son séjour, la gouverneure générale a organisé des réunions privées, des dîners officiels et des visites de courtoisie auprès des gouverneurs

des provinces. Elle a également participé à des forums et à des discussions avec des étudiants, des femmes, des travailleurs et des gens d'affaires à l'égard de l'efficacité de l'éducation en tant qu'outil de communication.

La gouverneure générale a célébré la fête du Canada au centre d'exposition de Shanghai, au Pavillon du Canada, au Pavillon de Vancouver, à l'Espace Montréal et au Pavillon de la Chine, et elle a participé à une discussion informelle sur l'urbanisation de la Chine. La gouverneure générale a pu constater les retombées des partenariats et des initiatives de longue date entre le Canada et la Chine en matière de santé et d'éducation, et a visité des sites importants tels que le système d'irrigation de Dujiangyan, la Grande Muraille à Badaling et la Cité interdite.

En septembre 2010, la gouverneure générale a assisté aux célébrations du bicentenaire de l'indépendance du Mexique et du centenaire de sa révolution, démontrant ainsi l'importance des relations entre nos deux pays.

En février 2011, le gouverneur général a représenté le Canada lors des célébrations du 50^e anniversaire de l'indépendance du Koweït, le 20^e anniversaire de la libération, ainsi que le cinquième anniversaire de l'accession au pouvoir de Son Altesse l'émir Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah. Le gouverneur général s'est rendu au Qatar afin de renforcer les liens croissants du Canada avec ce pays, et de discuter de leurs intérêts communs dans les domaines du commerce, de l'éducation et des soins de santé.

ENGAGEMENT DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL AUPRÈS DES CANADIENS

Le gouverneur général reçoit les citoyens à l'occasion d'événements et exécute un programme pour les visiteurs aux deux résidences officielles, et se déplace afin de rencontrer les Canadiens là où ils vivent. Le gouverneur général :

- discute de questions d'intérêt local, national et international;
- encourage les Canadiens à bâtir une société bienveillante et à œuvrer ensemble à la création de collectivités fortes et généreuses;
- s'entretient directement et régulièrement avec les citoyens et leur communique des messages à l'occasion d'anniversaires et d'autres occasions spéciales;
- utilise des outils de communication comme Internet et des publications imprimées pour faire participer les Canadiens à la célébration du Canada et à l'édition de notre nation.

En écoutant les préoccupations des Canadiens et en établissant un dialogue avec eux, le gouverneur général encourage l'excellence et favorise l'identité nationale et l'unité canadienne.

Les résidences officielles – Des activités pour célébrer les réalisations canadiennes

Chaque année, le gouverneur général est appelé à être l'hôte de réceptions dans les résidences officielles, c'est-à-dire Rideau Hall à Ottawa et la Citadelle à Québec. Ces réceptions ont trait non seulement aux responsabilités d'État et aux rôles traditionnels, constitutionnels et protocolaires du gouverneur général, mais également au Programme de distinctions honorifiques du Canada.

Pour maintes raisons, 2010-2011 a été une année remarquable et mémorable. Le gouverneur général a rencontré les représentants de nombreuses organisations afin de célébrer avec eux des étapes ou des moments importants. En voici quelques exemples :

- La gouverneure générale et le Premier ministre ont dévoilé les dessins de l'emblème et de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II lors d'une cérémonie à Rideau Hall, et ce, pour souligner le 59^e anniversaire de l'ascension au trône de Sa Majesté la reine et lancer les préparatifs des célébrations du Canada à l'occasion du Jubilé de diamant de Sa Majesté en 2012;
- Un spectacle mettant en vedette de jeunes artistes a été présenté à Rideau Hall dans le cadre d'une tournée nationale visant à célébrer le 50^e anniversaire de la fondation de l'École nationale de théâtre;
- Une exposition spéciale a été organisée à Rideau Hall pour mettre de l'avant les trésors patrimoniaux de la collection de la Couronne provenant de sept résidences officielles de la CCN et pour souligner le 20^e anniversaire du Fonds Canadiana, un comité de bénévoles de l'ensemble du Canada qui cherche à obtenir des dons en espèces et des

dons d'œuvres d'art et de meubles du patrimoine qui sont destinés à embellir les pièces d'apparat des résidences officielles.

En outre, le gouverneur général a lancé la campagne du coquelicot 2010 de la Légion royale canadienne et la campagne annuelle de la jonquille de la Société canadienne du cancer, à Rideau Hall.

En 2010-2011, plus de 10 000 personnes ont assisté à des activités organisées à Rideau Hall et à la résidence du gouverneur général à la Citadelle de Québec.

Visiter les Canadiens – Promouvoir notre identité nationale partout au pays

Le gouverneur général relie les Canadiens en leur rendant visite dans tous les coins du pays. Il a rencontré des premiers ministres provinciaux, des lieutenants-gouverneurs, des maires et des conseillers, et a remis et reçu des distinctions et des récompenses. Voici quelques faits saillants de la dernière année :

- échange d'idées avec les Canadiens à propos de l'importance de faire du bénévolat et de bâtir une nation averte et bienveillante;
- appui et encouragement des membres des Forces canadiennes et de leur famille;
- célébration des 100 ans de production d'or avec les villes du nord de l'Ontario (Hearst, Timmins et Grand Sudbury);
- participation à une discussion au Centre for Global Studies à l'Université de Victoria;
- visite de l'usine de fabrication de la compagnie Research in Motion et d'une communauté mennonite de Kitchener, en Ontario;
- accueil des dirigeants africains qui ont participé aux rencontres spéciales du Sommet du G8;
- rencontre des jeunes leaders des pays membres du G8 qui ont participé à Mon Sommet 2010;
- participation aux célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Cupids, à Terre-Neuve;
- discours principal lors des Conférences Symons 2010 sur l'état de la Confédération canadienne;
- discussion avec des éducateurs sur l'importance de l'apprentissage;
- participation à une discussion sur les droits des femmes pour souligner le 50^e anniversaire de la *Déclaration canadienne des droits*;
- célébration du 10^e anniversaire de l'Année internationale des volontaires avec Habitat pour l'humanité;
- participation au premier événement national de la Commission de témoignage et réconciliation du Canada sur les pensionnats indiens;

- rencontre avec des intervenants, des éducateurs, des patients, des fournisseurs de soins, des anciens combattants, des bénévoles, des agriculteurs et des chercheurs;
- participation à la présentation de la Coupe Grey lors du 98^e Championnat de la Coupe Grey.

Le gouverneur général à titre de commandant en chef – Rendre hommage au personnel militaire canadien, au Canada et à l'étranger

Le gouverneur général est le commandant en chef du Canada et joue un rôle de premier plan dans la promotion du personnel militaire, au Canada et à l'étranger.

Cette reconnaissance revêt de nombreuses formes. Le gouverneur général visite les bases des Forces canadiennes partout au Canada et à l'étranger pour participer à des cérémonies militaires et saluer les soldats à leur départ en service actif ou à leur retour. En outre, il encourage l'excellence et l'esprit de corps des Forces canadiennes en présentant les drapeaux et en remettant les distinctions honorifiques militaires, en inaugurant de nouvelles installations et en participant à des cérémonies commémoratives à l'occasion d'anniversaires spéciaux.

En tant que commandant en chef, le gouverneur général a pris part aux activités suivantes en 2010-2011 :

- tenue de trois cérémonies d'investiture de l'Ordre du mérite militaire, de deux cérémonies de remise de Décoration pour service méritoire et de la vaillance militaire et de la cérémonie inaugurale de remise de la Médaille du service opérationnel;
- inspection de la Garde de cérémonie à Rideau Hall;
- cérémonie nationale du jour du Souvenir à Ottawa;
- célébration du centenaire de la Marine canadienne en présidant la revue navale internationale de la flotte du Pacifique à la Base des Forces canadiennes Esquimalt;
- visites du personnel des Forces armées canadiennes en Afghanistan;
- tenue, de concert avec le chef d'état-major de la Défense, du déjeuner de la Croix d'argent, à Rideau Hall;
- cérémonies de rapatriement des soldats morts au combat en Afghanistan et rencontres avec leur famille;
- présentation des messages de condoléances au nom de tous les Canadiens aux familles de soldats morts au combat;
- l'initiative « La fin d'une époque » à Ottawa, commémorant la mort du dernier Canadien à avoir servi au cours de la Première Guerre mondiale;
- cérémonie commémorative de la Bataille d'Angleterre;
- lancement de la campagne du coquelicot à Rideau Hall;
- octroi de la Mention élogieuse du commandant en chef à l'intention des unités;
- visites des hommes et des femmes des Forces canadiennes dans les bases des Forces canadiennes
- activités dans le cadre du programme Sans limites;

- rencontre avec des membres des Forces canadiennes et leur famille dans les Centres de ressources pour les familles des militaires.

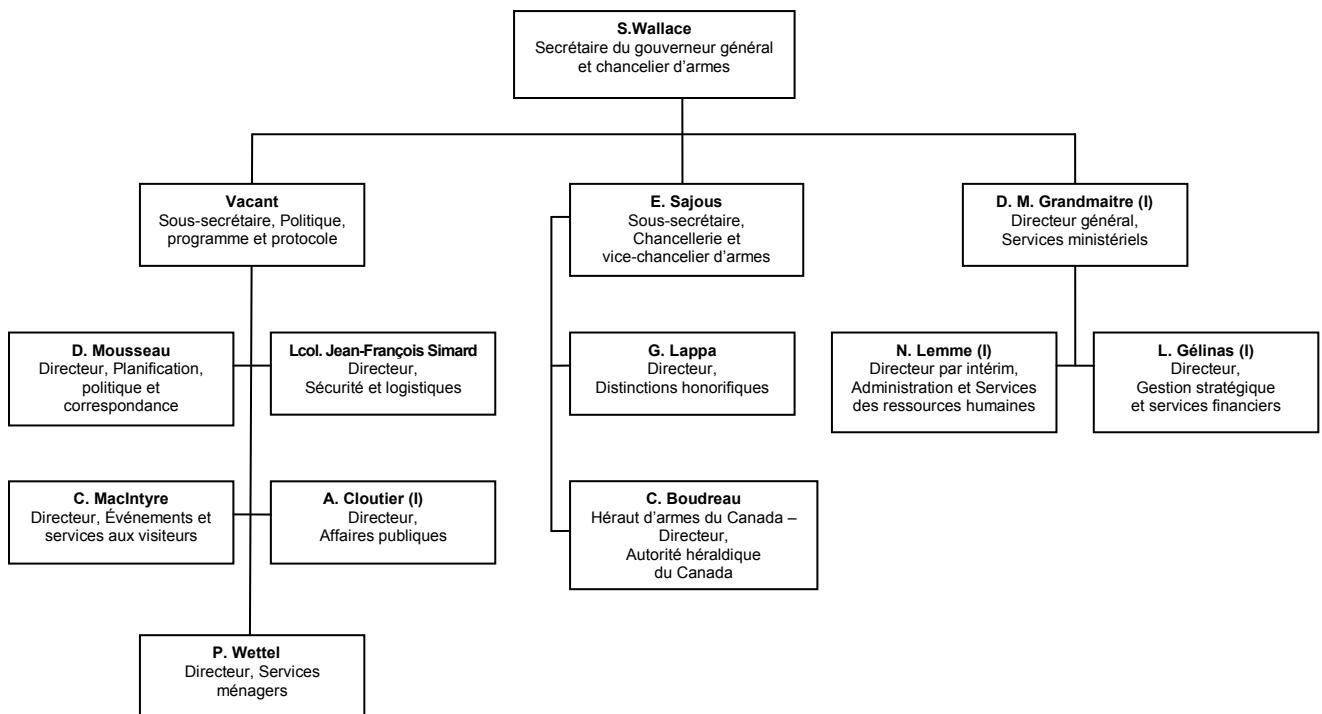
Chacune de ces activités a permis de remonter le moral et de sensibiliser davantage les Canadiens au rôle important que jouent les Forces canadiennes dans la défense des intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

À titre de conseiller principal du gouverneur général, le secrétaire est responsable de la gestion et des opérations du Bureau du secrétaire du gouverneur général. Sa mission consiste à permettre au gouverneur général de s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, étatiques, de représentation et autres. Le secrétaire est également le chancelier d'armes et secrétaire général de l'Ordre du Canada.

Le Bureau comprend trois directions générales qui relèvent du secrétaire en sa qualité d'administrateur général; le secrétaire rend compte au Parlement par l'entremise du Premier ministre.

Tableau 1 – Organigramme du BSGG au 31 mars 2011



Le Bureau planifie et met en œuvre le programme du gouverneur général et les nombreuses activités qu'il mène avec les Canadiens, ou en leur nom, au Canada et à l'étranger, de même que ses activités en tant que commandant en chef des Forces canadiennes.

Dans le cadre de leur mandat, six ministères et organismes fédéraux doivent appuyer les activités du gouverneur général. L'annexe A du présent rapport décrit la nature et la valeur des contributions en nature du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Commission de la capitale nationale, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et du

ministère du Patrimoine canadien. Durant l'exercice 2010-2011, l'appui fourni par ces ministères et organismes s'élève à 30,36 millions de dollars.

Pour aider les Canadiens à comprendre les rôles et les responsabilités du gouverneur général, le Bureau offre un programme d'information publique ainsi que des programmes pour les visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général, c'est-à-dire à Rideau Hall, à Ottawa, et à la Citadelle de Québec.

Le Bureau administre également le Programme des distinctions honorifiques du Canada, qui comprend l'Ordre du Canada et la Croix de Victoria canadienne.

Les activités du Bureau sont financées au moyen de crédits parlementaires. En 2010-2011, les dépenses engagées ont atteint 20 223 795 \$ et s'établissent comme suit :

Tableau 2 – Activités du Bureau

Programmes relatifs à ses responsabilités constitutionnelles, étatiques, protocolaires et autres	9 008 368 \$
Programme des distinctions honorifiques du Canada	3 080 025 \$
Gestion ministérielle	5 357 958 \$
Dépenses législatives (non discrétionnaires)	2 777 444 \$

Des rapports financiers détaillés sont fournis aux annexes B et D.

CÉLÉBRER LE CANADA – ACTIVITÉS PUBLIQUES ET DE SENSIBILISATION AUX RÉSIDENCES OFFICIELLES

Rideau Hall est la résidence officielle et le lieu de travail de tous les gouverneurs généraux depuis la naissance du Canada en 1867. Située dans un cadre pittoresque au 1, promenade Sussex à Ottawa, Rideau Hall est la plus grande résidence officielle de la région de la capitale nationale.

La résidence officielle à Québec est située à l'intérieur de la Citadelle et surplombe le fleuve Saint-Laurent au haut de Cap-Diamant. Ce splendide bâtiment patrimonial sert de deuxième résidence officielle à tous les gouverneurs généraux depuis 1872.

Rideau Hall et la Citadelle sont, à bien des égards, les maisons de notre pays. Elles sont riches d'une longue tradition comme lieux de rassemblement et, au fil des ans, sont devenues de plus en plus ouvertes et accessibles aux Canadiens. Elles servent de décor à des activités publiques telles que des concerts, des visites et des journées portes ouvertes et d'autres activités visant à célébrer l'histoire du Canada, à renforcer les valeurs communes, à explorer la collaboration interculturelle et présenter des artistes canadiens.

Programmes pour les visiteurs des résidences – Apprécier notre histoire contemporaine

Rideau Hall et la Citadelle sont des sites historiques nationaux et accueillent des visiteurs tout au long de l'année. En 2010-2011, plus de 130 000 personnes ont visité ces deux lieux qui font partie de notre patrimoine artistique et culturel national. Les résidences officielles proposent des visites gratuites des bâtiments et des terrains, ainsi que des programmes scolaires, des visites guidées d'œuvres artistiques et des activités familiales.

À Rideau Hall, le public peut visiter les salles de cérémonie où l'on rend hommage aux Canadiens et où l'on accueille les dignitaires. Ils peuvent aussi y admirer une somptueuse collection d'œuvres et de meubles d'artistes de grande renommée, une galerie unique de portraits des anciens gouverneurs généraux, certains des vitraux les plus admirables du Canada et de stimulantes expositions temporaires.

Conçu sur le modèle des grands domaines d'Angleterre, le domaine de Rideau Hall reflète un environnement typiquement canadien et est embellie toute l'année par 10 000 arbres. En été, les visiteurs de tous âges peuvent apporter leur pique-nique, se promener en suivant la brochure d'information, faire une chasse au trésor ou s'amuser sur la structure de jeux, et en hiver, ils peuvent patiner à l'extérieur.

À la Citadelle, le public peut visiter les salles de cérémonies et découvrir l'architecture de la résidence et les splendides collections de meubles et œuvres d'art de différentes époques et styles. À quelques pas de la Citadelle se dresse la Redoute du Cap-aux-Diamants, l'un des plus anciens bâtiments militaires au Canada. On y trouve trois chambres fortes, où ont lieu des expositions qui comprennent des objets et des illustrations historiques. Toutes ces attractions rappellent l'histoire de ce remarquable ouvrage de défense et l'histoire passée et présente de la charge publique la plus ancienne du Canada : celle du gouverneur général.

Comprendre le rôle du gouverneur général – Un programme scolaire et d'exposition dynamique

Faire connaître le rôle du gouverneur général est une priorité pour le Bureau. L'objectif est d'atteindre le plus grand nombre possible de Canadiens, partout au Canada. Les programmes scolaires à Rideau Hall à Ottawa et à la résidence du gouverneur général à la Citadelle de Québec complètent les cours d'histoire et d'éducation civique des enseignants.

Toutefois, les enseignants ne peuvent pas tous amener leur groupe visiter ces trésors magnifiques. En réaction aux priorités du gouvernement et aux demandes des enseignants, le Bureau met au point une nouvelle section du site Web qui permettra de faire le lien entre l'institution et les enseignants et élèves à la grandeur du Canada, au moyen de plans de leçons, de documents et de fiches d'exercices pour les élèves ainsi que des jeux-questionnaires et des jeux interactifs simples en ligne.

Le Salon des ambassadeurs à Rideau Hall abrite de nombreuses expositions, souvent en collaboration avec d'autres institutions culturelles. L'exposition *DIASPORart : Stratégie et séduction des artistes canadiens de diverses communautés culturelles* présentait des créations de la collection de la banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada d'avril à septembre 2010. Une exposition des œuvres de la *Collection de la Couronne pour les résidences officielles de la Commission de la capitale nationale* a ouvert ses portes en septembre 2010.

En novembre, le Bureau a encore une fois rendu hommage aux soldats morts au combat en Afghanistan à l'aide d'une exposition spéciale dans le cadre de la semaine du Souvenir.

Une exposition permanente qui met en évidence le rôle du gouverneur général et l'histoire de Rideau Hall a ouvert ses portes au Centre d'accueil en juin 2010.

Au cours de cette année de transition, le Bureau a effectué un examen complet de tout le matériel explicatif et didactique. Le Bureau examine les différentes façons de mettre en valeur l'histoire des résidences officielles à l'aide des nouveaux médias et de continuer à rendre un plus grand nombre de pièces accessibles au public. Enrichir l'expérience des visiteurs dans les deux résidences officielles est une priorité pour le Bureau.

Concerts d'été du gouverneur général – Démontrer l'excellence artistique

En juillet 2010, la gouverneure générale a offert une fin de semaine de concerts extérieurs gratuits sur les terrains de Rideau Hall. Plus de 2 200 amateurs de musique ont assisté à ces concerts mettant en vedette des talents musicaux canadiens : la musique militaire enlevante de la fanfare de la Garde de cérémonie, la prestation des plus raffinées et dynamiques du Gryphon Trio, le jeune Quatuor à cordes Afiara dont le répertoire fait le pont entre Haydn et le hip-hop, et une prestation rythmée de Time for Three, un trio charismatique qui transcende les classifications traditionnelles en fusionnant les musiques classiques, country, gitane et jazz.

REJOINDRE LES CANADIENS – AFFAIRES PUBLIQUES

La Direction des affaires publiques supervise l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités d'affaires publiques du Bureau, dont les suivantes :

- marketing et communications stratégiques;
- gestion des relations et des enjeux publics;
- relations avec les médias;
- suivi des médias;
- sites Web et médias sociaux;
- photographie et vidéo;
- services de création et graphisme;
- activités de sensibilisation et messages d'intérêt public.

L'exercice 2010-2011 a été une année de transition et a demandé beaucoup d'énergie et un grand travail en matière de communication de la part de l'équipe des affaires publiques. L'exercice a englobé les derniers mois du mandat de la gouverneure générale Michaëlle Jean ainsi que l'annonce et l'installation du gouverneur général désigné, David Johnston.

En 2010-2011, le Bureau de presse a préparé ou facilité :

- 172 communiqués et avis aux médias;
- 172 allocutions;
- 53 messages du gouverneur général, dont des messages de condoléances pour les membres des Forces canadiennes morts au combat;
- plus de 300 appels des médias et demandes d'entrevue.

Le ministère de la Défense nationale a fourni au Bureau deux photographes officiels de l'Unité d'imagerie. Il a aussi assigné un vidéographe pour les six premiers mois de l'exercice.

Les photographes ont travaillé à plus de 700 réunions et événements officiels organisés par les deux gouverneurs généraux et ont archivé près de 14 000 images. Une sélection de photographies des événements publics donnés par le gouverneur général est disponible sur le site Web du BSGG. La section de la photographie est aussi chargée d'octroyer des droits d'auteur et de distribuer des photographies aux invités, aux dignitaires, aux médias, aux publications et au public afin d'accroître la sensibilisation.

Les cérémonies de remise de l'Ordre du Canada sont, grâce à l'aide généreuse de Rogers TV, diffusées sur le Web à www.gg.ca pour les amis, les collègues et les membres de la famille du récipiendaire ainsi que la population canadienne.

Les visites officielles menées par le gouverneur général ont été appuyées par une stratégie de communication intégrée, laquelle a été élaborée avec le concours du ministère des Affaires étrangères et des missions canadiennes à

l'étranger. Pour chacune de ces visites à l'étranger, un programme détaillé en ligne, des hyperliens, des photos, des vidéos, des blogues, des discours, une présence sur les médias sociaux et des bulletins électroniques ont été élaborés et diffusés en ligne. Ces activités de communication ont permis d'atteindre un grand nombre de Canadiens et de résidants, en plus de démontrer la vitalité, les retombées et l'importance des relations qu'entretient le Canada à l'étranger.

Le Bureau de presse de Rideau Hall a coordonné et supervisé un grand nombre d'activités médiatiques dans le cadre des événements officiels qui ont eu lieu à Rideau Hall.

Lorsque l'identité du gouverneur général désigné a été annoncée le 8 juillet 2010, la Direction des affaires publiques a établi un partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien pour assurer la mise en œuvre, dans les délais voulus, des stratégies de communication pour l'installation du 28^e gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable David Johnston.

Dans le cadre de la transition, tous les produits de communication interne et externe, y compris le site Web, ont été passés en revue et mis à jour afin de tenir compte du nouveau gouverneur général et des priorités de son mandat.

Le BSGG et le Web

Le 1^{er} octobre 2010, le site Web officiel, www.gq.ca, a été mis à jour afin de tenir compte de l'arrivée du 28^e gouverneur général du Canada. Les éléments qui ont été mis de l'avant étaient le discours d'installation, la vidéo du discours et les nouvelles armoiries qui ont attiré l'attention du public et des médias. Des biographies complètes et des photos officielles de Leurs Excellences ont aussi été ajoutées au site.

Dans le cadre de cette transition, tous les documents destinés aux médias, les discours, les blogues, les vidéos et les photos de la gouverneure générale Jean et de son conjoint Jean-Daniel Lafond ont été archivés et rendus accessibles sur le site, à la section « Anciens gouverneurs généraux ». Le site Web *À l'écoute des citoyens* a aussi été archivé à cet endroit.

Le site Web www.gq.ca, remanié et lancé à l'automne 2009, continue d'être un outil important permettant de documenter les activités officielles du gouverneur général, de fournir des renseignements sur son rôle et ses responsabilités et sur les programmes que gère le Bureau – la Chancellerie des distinctions honorifiques, l'Autorité héraldique du Canada et les Services aux visiteurs pour les deux résidences officielles.

Le nombre de visites du site Web continue d'augmenter. Le tableau suivant résume les statistiques sur la fréquentation du site www.gq.ca, telles que présentées par Google Analytics :

Tableau 3 – Statistiques Web

www.gq.ca	2009-2010	2010-2011	% de variation
Visites Le nombre de séances individuelles ouvertes par tous les visiteurs du site.	420 509	553 308	24 %
Pages vues Le nombre de fois qu'une page est téléchargée par un navigateur.	1 697 214	1 780 027	5 %

Stratégies de recours aux médias sociaux

Au cours de la dernière année du mandat de la gouverneure générale Jean, les médias sociaux ont été utilisés pour accroître la visibilité des activités de la gouverneure générale. Le site Web www.ecoutedescitoyens.gq.ca a servi d'espace virtuel en ce qui a trait aux Dialogues jeunesse et aux forums des arts urbains.

À la fin de son mandat, le compte Twitter @GGMichaelleJean était suivi par 3 403 admirateurs et le compte Facebook en comptait 8 627.

La stratégie de recours aux médias sociaux du nouveau gouverneur général reposait sur l'utilisation de Facebook (www.facebook.com/GGDavidJohnston), de Twitter (@GGDavidJohnston) et d'une chaîne YouTube (GG Canada). La nouvelle stratégie visait surtout à informer les Canadiens et les personnes qui suivaient les activités du gouverneur général, afin qu'ils en apprennent davantage à son sujet et sur ses priorités. Quelques semaines après le début de son mandat, le gouverneur général Johnston a commencé à participer personnellement aux médias sociaux.

Au cours des six premiers mois du mandat du gouverneur général Johnston, du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011, des vidéos, des photos, des communiqués et des messages ont été présentés avec beaucoup de succès sur les nouveaux comptes de médias sociaux à un public plus vaste. Pendant cette période, le gouverneur général a accumulé 3 707 admirateurs sur Twitter et 988 sur Facebook.

La Direction des affaires publiques évalue et analyse les répercussions et la valeur de ses stratégies de recours aux médias sociaux par l'entremise d'examens quotidiens du compte Twitter et d'analyses hebdomadaires des médias sociaux. Ces examens et analyses étaient essentiels pour assurer un suivi des commentaires des Canadiens, tenir le Bureau informé des questions et des événements émergents, surveiller les médias et établir des partenariats en ligne en vue de tirer profit des répercussions du programme.

Publications, promotion et conception Web

Un nouveau document d'orientation stratégique, « La voie à suivre », a été produit par les Services de création de la Direction des affaires publiques. Le document présente une nouvelle identité visuelle du Bureau et de nombreuses

photos. On y présente également la mission et la vision du Bureau, ainsi que l'orientation stratégique qu'il privilégie.

Des programmes commémoratifs ont été mis sur pied pour les invités lors de 35 événements officiels et cérémonies de remise de prix et de distinctions à Rideau Hall et à la résidence du gouverneur général à la Citadelle de Québec.

Grâce à l'appui de la Direction des affaires publiques, la Chancellerie des distinctions honorifiques a publié et distribué deux éditions du *Bulletin de l'Ordre du Canada* à ses membres. L'accès à un nouveau « coin des membres » a donné un lieu aux membres pour qu'ils puissent s'exprimer.

Le programme relatif aux Services aux visiteurs dans les deux résidences officielles portait entre autres sur une promotion axée davantage sur le Web, les investissements en faveur de médias non traditionnels et l'utilisation de dépliants électroniques plutôt que de brochures et d'avis publics imprimés.

La correspondance – Un outil de dialogue éprouvé et réel

Même si nous vivons à l'ère des médias électroniques, le volume des demandes reçues indique que de nombreux Canadiens sont toujours heureux de recevoir des vœux à leur anniversaire ou à d'autres anniversaires, et d'autres messages spéciaux du gouverneur général lorsqu'ils célèbrent certains grands moments de leur vie. En outre, le gouverneur général communique par courriel avec ceux qui correspondent avec lui de cette façon.

En 2010-2011, le Bureau a envoyé 19 204 messages pour célébrer l'anniversaire de personnes ou d'organisations ou pour féliciter des Canadiens de leurs remarquables réalisations, de même que 4 972 vœux d'anniversaire et de fête au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II. Les Services de la correspondance de Rideau Hall ont rédigé 1 355 lettres en plus de nombreux messages par suite de visites officielles ou régionales. Cette année, les Services ont répondu à 2 310 courriels via info@gg.ca, une augmentation de plus de 200 courriels par rapport à l'an dernier.

LE RÉGIME CANADIEN DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES – POUR LA VAILLANCE, LA BRAVOURE, L'EXCELLENCE ET LE SERVICE

La Chancellerie des distinctions honorifiques – Témoigner une reconnaissance digne et significative

Chaque année, le gouverneur général remet des distinctions et des prix à des centaines de personnes, allant des bénévoles de la collectivité aux astronautes, en passant par des acteurs, des militaires, des universitaires et des citoyens de tous les jours. Le Régime canadien de distinctions honorifiques reconnaît les contributions de gens de toutes les couches de la société.

La Chancellerie des distinctions honorifiques, qui fait partie du BSGG, administre les distinctions honorifiques canadiennes et surveille le processus de création de nouvelles distinctions honorifiques.

Les cérémonies d'investiture ont habituellement lieu à Rideau Hall et à la Citadelle. Elles sont parfois menées ailleurs au Canada.

Les ordres canadiens – Pour une vie de réalisations et de services à la nation

Créé en 1967 pour marquer le centenaire de la Confédération canadienne, l'Ordre du Canada est la plus haute récompense du Régime canadien de distinctions honorifiques. Il couronne l'œuvre d'une vie, le dévouement exceptionnel d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation.

- Le Compagnon de l'Ordre du Canada (C.C.) reconnaît l'œuvre d'une vie et le mérite exceptionnel de personnes ayant apporté une contribution extraordinaire au Canada et au bien de l'humanité. En 2010-2011, le gouverneur général, en sa qualité de chancelier et de Compagnon principal de l'Ordre, a accordé cette distinction à six compagnons.
- L'Officier de l'Ordre du Canada (O.C.) reconnaît l'œuvre d'une vie et le grand mérite de personnes ayant apporté une contribution importante au Canada et au bien de l'humanité. En 2010-2011, le gouverneur général a décoré 53 officiers de l'Ordre du Canada.
- Le Membre de l'Ordre du Canada (C.M.) reconnaît une vie vouée au service d'une communauté, d'un groupe ou d'un champ d'activité. En 2010-2011, le gouverneur général a remis cette distinction à 123 membres.

Institué en 1972, l'Ordre du mérite militaire reconnaît les services exceptionnels de Canadiens et Canadiennes qui, dans l'exercice de leurs fonctions au sein des Forces armées régulières et de réserve, ont fait preuve d'un dévouement bien au-delà de ce que le devoir leur commandait. L'Ordre honore leur dévouement envers le Canada à trois niveaux :

- Commandeur du mérite militaire (C.M.M.) reconnaît des services exceptionnels et le leadership éprouvé dans l'exercice de fonctions d'un niveau de responsabilité élevé. En 2010-2011, le gouverneur général, en qualité de chancelier et de Commandeur de l'Ordre, a nommé sept commandeurs de l'Ordre du mérite militaire.

- L'Officier du mérite militaire (O.M.M.) reconnaît des services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités. En 2010-2011, le gouverneur général a remis cette distinction à 31 officiers.
- Le Membre du mérite militaire (M.M.M.) reconnaît des services exceptionnels ou pour rendement exceptionnel dans l'exercice des fonctions. En 2010-2011, le gouverneur général a accordé cette distinction à 125 membres.

L'Ordre du mérite des corps policiers honore la carrière de service exceptionnel ou du mérite remarquable d'hommes et de femmes des services de police canadiens. Instaurée en 2000, cette décoration rend hommage à leur engagement envers le pays et met avant tout l'accent sur le mérite exceptionnel, la contribution aux services de police et le développement communautaire. En 2010-2011, le gouverneur général a nommé un commandeur, six officiers et 23 membres au sein de l'Ordre.

La Reine Victoria a établi l'Ordre royal de Victoria en 1896 pour récompenser les services insignes ou personnels rendus à la Souveraine ou à la famille royale. L'Ordre peut être conféré par la reine du Canada en reconnaissance de services rendus à la Souveraine ou à des membres de la famille royale lors des visites royales au Canada. En 2010-2011, la distinction a été accordée à 11 Canadiens.

L'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem est un ordre servant d'hommes et de femmes charitables qui exercent leur œuvre de bienfaisance principalement par l'intermédiaire de ses deux fondations, à savoir l'Hôpital ophtalmologique Saint-Jean, à Jérusalem, et l'Ambulance Saint-Jean. L'Ordre comprend les quatre grades suivants : Chevalier ou Dame, Commandeur, Officier et Membre servant. En 2010-2011, le gouverneur général a approuvé 105 nominations à l'Ordre de Saint-Jean.

Décorations et médailles militaires – Pour vaillance, professionnalisme et dévouement au devoir

La Croix de Victoria (C.V.) a été instaurée par la Reine Victoria en 1856 et a été jusqu'en 1945 décernée à des Canadiens qui ont combattu. La Croix de Victoria canadienne a le même aspect et fait l'objet des mêmes critères d'attribution que la Croix de Victoria britannique : en reconnaissance des actes de bravoure ou d'abnégation insignes, ou le dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi.

L'Étoile de la vaillance militaire (É.V.M.), qui a été créée par la Reine Elizabeth II en 1992, est décernée depuis 1993 pour reconnaître des services éminents accomplis avec courage face à l'ennemi. En 2010-2011, le gouverneur général a remis cette décoration à quatre récipiendaires. La Médaille de la vaillance militaire (M.V.M.) reconnaît un acte de bravoure ou de dévouement face à l'ennemi. En 2010-2011, le gouverneur général a décerné cette décoration à 10 récipiendaires.

La Médaille du service méritoire (division militaire) reconnaît une action qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages ou des honneurs. La division militaire a deux niveaux :

- la Croix du service méritoire (C.S.M.) reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un professionnalisme exceptionnel ou qui présente une très grande valeur et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages

considérables ou de grands honneurs. En 2010-2011, le gouverneur général a remis cette décoration à 13 récipiendaires.

- la Médaille du service méritoire (M.S.M.) reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses, et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages ou des honneurs. En 2010-2011, le gouverneur général a décerné cette décoration à 63 récipiendaires.

Sa Majesté la Reine Elizabeth II a créé les Décorations pour service méritoire (division civile) en 1984 pour reconnaître les personnes dont les actions ou les activités dans un temps donné ont démontré un haut niveau de service ou établi une norme exemplaire de réalisation, et ont fait honneur et profité au Canada. La division civile a deux niveaux :

- la Croix du service méritoire (C.S.M.) reconnaît une action qui a été accomplie avec un professionnalisme exceptionnel ou présente un haut niveau de service ou une norme exemplaire de très grande valeur et dont le Canada a tiré des avantages considérables ou de grands honneurs. Ces contributions méritoires sont souvent novatrices. Elles sont un exemple à suivre, améliorent la qualité de vie d'une communauté et font honneur ou profitent au Canada.
- la Médaille du service méritoire (M.S.M.) reconnaît une action qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses et dont le Canada a tiré des avantages ou des honneurs. Ces contributions méritoires sont souvent novatrices. Elles sont un exemple à suivre, améliorent la qualité de vie d'une communauté et font honneur ou profitent au Canada.

Comme le programme des Décorations du service méritoire (division civile) fait actuellement l'objet d'un examen, aucune nomination n'a été faite en 2010-2011.

Décorations civiles – Pour actes de bravoure

Les décorations pour actes de bravoure rendent hommage aux personnes qui ont risqué leur vie pour essayer de sauver ou de protéger une autre personne. Ces décorations nationales ont été créées par la Reine Elizabeth II en 1972. Le gouverneur général les remet personnellement lors de cérémonies à Rideau Hall ou à La Citadelle.

La Croix de la vaillance (C.V.) reconnaît des actes de courage vraiment remarquables accomplis dans des circonstances extrêmement périlleuses. En 2010-2011, aucune nomination n'a été faite en vertu de ce programme.

L'Étoile du courage (É.C.) reconnaît les actes de courage remarquables accomplis dans des circonstances très périlleuses. En 2010-2011, le gouverneur général a décerné cette décoration à six récipiendaires.

La Médaille de la bravoure (M.B.) reconnaît les actes de bravoure accomplis dans des circonstances dangereuses. En 2010-2011, le gouverneur général a décerné cette décoration à 61 récipiendaires.

Prix du gouverneur général – Récompenser le bénévolat et l'excellence universitaire

Créé en 1996 par le très honorable Roméo LeBlanc, le Prix du Gouverneur général pour l'entraide est décerné aux personnes dont la contribution non rémunérée et volontaire, et ce pendant de nombreuses années, est extrêmement utile au sein de leur communauté. En 2010-2011, ce prix a été présenté à quatre Canadiens.

Depuis 1873, la Médaille académique du gouverneur général honore des étudiants canadiens dont les succès scolaires ont été exceptionnels. Ces médailles sont remises aux diplômés qui ont obtenu la meilleure moyenne à quatre niveaux différents : le bronze aux diplômés du secondaire, le bronze collégial aux diplômés du collégial, l'argent aux diplômés du premier cycle universitaire et l'or aux diplômés des deuxième et troisième cycles. En 2010-2011, les établissements d'enseignement participants ont remis les médailles ainsi que des certificats personnalisés signés par le gouverneur général à 2 983 élèves du secondaire, 214 étudiants collégiaux, 107 diplômés du premier cycle et 91 étudiants des cycles supérieurs.

La Médaille du sacrifice et la Médaille du service opérationnel

Le 2 décembre 2010, le gouverneur général a présidé la cérémonie inaugurale de remise de la Médaille du service opérationnel à 50 membres des forces armées et des corps policiers. La médaille a été créée dans le but de rendre hommage à des militaires canadiens, à des civils travaillant sous l'autorité des Forces canadiennes, à des membres des forces alliées intégrées aux Forces canadiennes ainsi qu'à des policiers canadiens ayant pris part à d'importantes missions à l'étranger. La médaille est attribuée avec un ruban spécifique au théâtre ou au type de service qu'on souligne, et chacun des rubans a ses propres critères d'admissibilité. À l'heure actuelle, six rubans ont été créés : Asie du Sud-Ouest, Sierra Leone, Haïti, Soudan, Humanitas et Expédition.

La Médaille du sacrifice reconnaît les membres des Forces canadiennes et celles et ceux travaillant à leurs côtés qui ont été blessés ou tués à la suite d'un acte hostile. La médaille est également décernée à titre posthume à tous les militaires des Forces canadiennes décédés en service. Aucune de ces deux médailles n'a été décernée au cours du présent exercice.

La Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II

Le 3 février 2011, le gouverneur général a annoncé que Sa Majesté la reine avait approuvé la création de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Cette médaille commémorera le 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté, qui sera célébré l'an prochain, et permettra d'honorer les contributions et les réalisations importantes des Canadiens.

L'Autorité héraldique du Canada : servir les Canadiens depuis 1988

L'héraldique est une célébration de l'identité pour des groupes ou des personnes. Les armoiries, les drapeaux, les insignes et les autres symboles héraldiques sont des signes puissants de notre riche histoire, de notre géographie, de notre caractère et de nos aspirations. L'Autorité héraldique du Canada préserve et appuie cet aspect important du patrimoine canadien en créant des symboles héraldiques accrédités officiellement et en tenant des registres du patrimoine emblématique du Canada.

Le gouverneur général est le chef de l'Autorité héraldique du Canada, qui fait partie de la Chancellerie des distinctions honorifiques. L'organisme est administré par trois principaux officiers : le Chancelier d'armes (le secrétaire du gouverneur général), le vice-chancelier d'armes (le sous-secrétaire, chef de la Chancellerie des distinctions honorifiques), et le Héraut d'armes du Canada (directeur de l'Autorité héraldique du Canada). Ils sont appuyés par d'autres officiers d'armes : le Héraut d'armes du Canada, le Héraut Assiniboine, le Héraut Saguenay, le Héraut Miramichi, le Héraut Fraser (l'artiste principal de l'Autorité), et le Héraut Coppermine (l'artiste adjoint de l'Autorité). Grâce à leur expertise unique, les hérauts travaillent directement avec les requérants, dirigent la recherche thématique sur l'héraldique et répondent aux questions du public en général.

Les tâches de l'Autorité sont les suivantes : concéder de nouveaux emblèmes héraldiques; enregistrer les emblèmes existants; reconnaître les symboles autochtones; approuver les insignes, drapeaux et autres symboles militaires des Forces canadiennes; fournir des renseignements héraldiques; et identifier des objets héraldiques.

Au cours de la dernière année, l'Autorité héraldique du Canada a entrepris un certain nombre de projets spéciaux, dont l'illustration et la conception technique pour le Prix du gouverneur général pour les arts de la table; les armes personnelles du gouverneur général Johnston ainsi que le Sceau privé et la Médaille académique; les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, la Médaille du service opérationnel, en fonction du concept actuel élaboré par le ministère de la Défense nationale; la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II; et le symbole de l'année du jubilé au Canada, qui sera célébré en 2012.

Le Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada contient les emblèmes héraldiques qui ont été concédés, enregistrés et approuvés depuis 1988. L'Autorité héraldique du Canada a lancé un registre en ligne des armoiries, drapeaux et insignes en 2005. La grande part du Registre public peut être consultée en ligne. En 2010-2011, deux sections ont été ajoutées en ligne : la fin du Volume V et les pages 101 à 200 du Volume III.

SERVICES MINISTÉRIELS

Bien que les membres du groupe des Services ministériels soient parfois moins visibles, ils sont tout aussi essentiels au succès du Bureau. Leurs fonctions d'arrière-plan sont essentielles au bon fonctionnement et à la santé du Bureau. Les Services ministériels sont, entre autres, les suivants :

- l'administration et les ressources humaines;
- la gestion stratégique, les services financiers et la gestion du matériel;
- la gestion de la technologie et de l'information.

Grâce à une gestion serrée, à des pratiques de travail efficaces et à un personnel qualifié et dévoué, une organisation peut bien fonctionner et accomplir sa mission. Dans le cadre du Plan d'activités intégré de 2010-2011 et du Plan des ressources humaines de 2010-2014, le Bureau a déterminé les priorités stratégiques suivantes en ce qui concerne les Services ministériels :

- renforcer les pratiques internes de gestion;
- favoriser la création d'un milieu de travail positif qui appuie les employés et renforce la capacité de l'organisation;
- utiliser divers processus de dotation afin de maintenir une main-d'œuvre qualifiée.

Voici certaines des préoccupations constantes du Bureau :

- la création d'un environnement favorable à la planification stratégique;
- la planification intégrée des ressources humaines et des activités;
- le renforcement des contrôles internes;
- l'amélioration de la production de rapports;
- l'amélioration des processus et des outils de gouvernance pour appuyer les décisions de financement;
- l'élaboration de cadres d'évaluation et de gestion des risques;
- l'établissement d'un cadre de conservation et d'élimination de documents;
- l'amélioration des processus et des politiques en matière de sécurité des technologies de l'information;
- la création d'une culture de gestion de l'information qui correspond aux besoins du Bureau.

Trois questions clés ont été définies pour les marques de reconnaissance et les récompenses destinées aux employés :

- le renouvellement de l'effectif;
- la mise en place d'une saine stratégie de gestion du rendement et d'apprentissage;

- l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, nouveaux ou remaniés, des ressources humaines concernant le « bien-être ».

ANNEXE A

APPUI DE LA PART D'AUTRES MINISTÈRES

Outre l'appui du Bureau, six autres ministères et organismes fédéraux sont mandatés à appuyer les activités du gouverneur général :

- Le ministère de la Défense nationale (MDN) offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général pour lui permettre de remplir ses fonctions officielles (appui similaire à celui offert au Premier ministre).
- La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournit au gouverneur général et à sa conjointe des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (appui similaire à celui offert au Premier ministre).
- La Commission de la capitale nationale (CCN) est responsable des projets de préservation, d'entretien, de construction et d'immobilisations pour toutes les résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale, y compris Rideau Hall.
- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du Premier ministre.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) fournit au Bureau un soutien pour la Citadelle de Québec et les installations de la Chancellerie des distinctions honorifiques, de même que certains services du Receveur général.
- Le Bureau travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du Patrimoine canadien (PCH), ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Ces six ministères et organismes fournissent cet appui au gouverneur général dans le cadre de leurs responsabilités législatives. En 2010-2011, ce soutien s'est élevé à 30,36 millions de dollars (voir le tableau 4). Ces fonds sont demandés et dépensés directement par les autres ministères ou organismes et ne sont pas transférés au budget du BSGG.

Tableau 4 – Appui d'autres ministères fédéraux*

MDN ¹	GRC ²	CCN ³	MAECI ⁴	TPSGC	PCH
9,29	6,35	11,65	1,35	1,59	0,13

* Tous les chiffres sont en millions de dollars.

1. L'appui du MDN couvre principalement les coûts associés aux aéronefs et au personnel.

2. Les principaux coûts auxquels la GRC contribue sont ceux associés aux fonctions de l'agent de liaison et à la sécurité à Rideau Hall.
3. L'appui de la CCN vise trois grands projets d'immobilisation à Rideau Hall :
 - a. Modernisation de l'enveloppe extérieure (1,3 M\$)
 - b. Rénovation de la serre tropicale (2,8 M\$)
 - c. Remise en état de l'édifice du Dôme (1,8 M\$)
4. Ces coûts sont principalement attribués aux visites officielles ou de travaux menés au Sénégal, au Congo, au Rwanda, au Cap-Vert, en Chine, au Mexique, au Koweït, au Qatar et au Royaume-Uni.

Les états financiers du Bureau pour 2010-2011 (annexe D) tiennent compte de la valeur des frais de logement, des services juridiques, de la contribution de l'employeur aux régimes d'assurance pour les soins de santé et les soins dentaires et d'autres biens et services fournis gratuitement au Bureau par d'autres ministères et organismes. De telles ententes sont souvent conclues entre ministères et organismes fédéraux.

ANNEXE B

DÉPENSES DE 2010-2011

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Activités de programme par sous-activité

	2010-2011	Dépenses réelles (en dollars)
<u>Dépenses non législatives</u>		
Programmes relatifs aux responsabilités constitutionnelles, étatiques, protocolaires et publiques		
Salaires	6 643 801	
Cérémonial d'État	25 702	
Activités de transition	500 271	
Planification et mise en œuvre de programmes	697 924	
Communications et information publique	192 886	
Services aux visiteurs	588 987	
Appui aux anciens gouverneurs généraux	358 797	
Total partiel	9 008 368	
Programme des distinctions honorifiques du Canada		
Salaires	2 225 294	
Programme des événements – Distinctions honorifiques	401 358	
Ordres canadiens, décorations, médailles et prix	379 239	
Programme de l'Autorité héraldique du Canada	73 652	
Soutien au programme des distinctions honorifiques du Canada	482	
Total partiel	3 080 025	
Gestion ministérielle		
Salaires	3 805 003	
Planification ministérielle et gestion financière	63 744	
Gestion des ressources humaines	138 855	
Gestion de la technologie et de l'information	946 302	
Gestion des installations, du matériel et du transport	404 054	
Total partiel	5 357 958	
<u>Dépenses législatives</u>		
Salaire du gouverneur général	130 733	
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	450 004	
Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux	2 196 707	
Total partiel	2 777 444	
Dépenses totales en regard des crédits affectés	20 223 795	

ANNEXE C

SERVICES INTERNES – ACTIVITÉ DE PROGRAMME

Les Services ministériels soutiennent la capacité du Bureau du secrétaire du gouverneur général à obtenir son seul résultat stratégique :

Le gouverneur général, représentant la Couronne au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, étatique, protocolaire et public, y compris la reconnaissance de l'excellence.

Les Services ministériels, qui sont des fonctions partagées, assurent des services à toutes les directions générales et directions du Bureau dans les domaines de la gestion stratégique, des services financiers, de l'administration, des ressources humaines, de la technologie et de la gestion de l'information, et de la gestion du matériel (passation de marchés, approvisionnement et gestion des biens).

Les résultats prévus comprennent un milieu de travail sain, un effectif efficace et l'application de saines pratiques de gestion pour appuyer le mandat du gouverneur général.

Les priorités stratégiques associées aux Services ministériels ont été revues et mises à jour en 2010-2011, notamment :

- renforcer les pratiques internes de gestion;
- favoriser la création d'un milieu de travail positif qui appuie les employés et renforce la capacité de l'organisation;
- utiliser divers processus de dotation afin de maintenir une main-d'œuvre qualifiée.

La Direction générale des services ministériels a des ressources financières et humaines limitées pour réaliser ses objectifs. Le manque de capacité est la raison pour laquelle il est difficile d'assumer la charge de travail grandissante (particulièrement en matière de gestion des ressources humaines et financières), dont une grande partie est imposée par les organismes centraux. Néanmoins, la Direction générale continue de s'acquitter de ses engagements et a fait des progrès à l'égard de plusieurs initiatives importantes liées aux priorités stratégiques du Bureau pour 2010-2011. Ces projets et initiatives aideront le Bureau à satisfaire aux exigences des organismes centraux en matière de rapport et à appuyer les gestionnaires pour qu'ils puissent mieux s'acquitter de leurs responsabilités.

Amélioration des pratiques de gestion et de la gestion stratégique

1. Gestion stratégique

En février 2011, le Bureau a commencé à évaluer ses politiques, programmes et capacités opérationnelles à l'appui du gouverneur général. L'évaluation portait sur trois questions :

- Comment pouvons-nous atteindre une plus grande concentration stratégique?
- Comment pouvons-nous mieux communiquer avec les Canadiens?
- Comment pouvons-nous moderniser nos opérations?

Un plan stratégique, élaboré avec la pleine participation des employés, sera publié au début de l'exercice 2011-2012 et permettra au Bureau d'utiliser plus efficacement ses ressources, d'établir des normes de rendement plus élevées et de maximiser les résultats.

Le Bureau n'est pas assujetti à la *Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor* et n'est assujetti qu'à une partie de la *Politique sur la structure de gestion, de résultats et de rapports* (SGRR) du Conseil du Trésor, mais des données sur le rendement financier et non financier sont incorporées à son processus de planification des activités grâce auquel les plans d'activités des trois directions générales sont harmonisés avec les priorités stratégiques globales du Bureau et l'affectation des ressources.

On utilise régulièrement les indicateurs de rendement pour évaluer l'efficacité des activités et des programmes, et pour appuyer la prise de décisions relatives à l'affectation des ressources. Le Bureau a accès à des données de gestion intégrées aux fins de son processus décisionnel grâce à son système de gestion des finances, son système de masse salariale et ses systèmes d'information sur les ressources humaines. En 2011-2012, un cadre de travail sera élaboré pour permettre au Bureau d'évaluer ses activités de manière plus uniforme.

Le Plan intégré des activités et des ressources humaines a été transformé en un Plan ministériel pour 2010-2011. Le Plan ministériel comprenait une analyse de l'environnement, une analyse des risques, les priorités et les initiatives importantes du Bureau pour 2010-2011, ainsi que des données sur les finances, les ressources humaines et la mesure du rendement. En 2011-2012, le Bureau établira un Plan ministériel pluriannuel qui correspondra à son Plan stratégique.

En tant que petit ministère, le Bureau fait l'objet d'une évaluation tous les trois ans en fonction du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). La dernière évaluation du Bureau a été menée en 2009-2010, dans le cadre de la ronde VII du CRG. Alors que le Bureau se prépare pour la prochaine évaluation, il continuera de s'appuyer sur les progrès qu'il a réalisés dans les domaines de la gestion du risque, de l'information intégrée sur le rendement financier et non financier et les structures et processus de gestion de l'information et des documents.

2. Contrôles internes et surveillance

Le Bureau continue de documenter, d'évaluer et de renforcer ses contrôles internes afin de respecter la *Politique sur le contrôle interne* du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). En 2011-2012, le Bureau rédigera sa première *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers*. Un consultant a été embauché pour contribuer à la documentation et à l'évaluation des processus de contrôle interne du Bureau ainsi qu'à la préparation d'un plan d'action visant à renforcer les contrôles internes.

La fonction de gestion des biens du Bureau – qui n'est pas une organisation dotée de nombreux biens – est centralisée au sein de la Direction générale des services ministériels. Dans la plus récente évaluation du CRG, on a encouragé le Bureau à continuer d'améliorer la gestion de ses biens de manière à respecter la politique du Conseil du Trésor qui oblige les ministères à évaluer et à consigner correctement leurs biens. Le Bureau s'est doté d'un nouveau système de gestion des biens en 2010-2011 et une équipe de projet a été mise sur pied afin de

configurer le système et de créer un inventaire de tous les biens. Le nouveau système de gestion des biens et la Section de la gestion des biens seront entièrement opérationnels d'ici l'automne 2011.

En 2010-2011, des lignes directrices révisées ont été publiées et une séance de formation sur les pouvoirs financiers a été tenue pour veiller à ce que les gestionnaires comprennent les pouvoirs financiers qui leur sont délégués.

Pour assurer une transition sans heurt de l'ancienne gouverneure générale à son successeur, un cahier d'information sur les activités de la Direction générale des services ministériels a été fourni au nouveau gouverneur général et à sa conjointe. Un cahier d'information à l'intention du personnel exonéré a aussi été publié.

Un nouveau processus opérationnel a été mis en œuvre pour assurer le respect de la *Directive sur les rentrées, dépôts et enregistrements de fonds*, qui fait partie du nouveau Cadre de gestion financière du Conseil du Trésor.

Conformément à la Politique du Conseil du Trésor, le Bureau a continué d'utiliser le compte à fins déterminées (CFD), créé en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), pour faciliter l'utilisation d'accords de collaboration et de partage des coûts. L'utilisation du CFD a permis de faire en sorte que les fonds reçus à des fins déterminées étaient gérés avec prudence et classés correctement. Cette façon de faire permet également de rendre compte de l'utilisation des fonds et de produire des documents comptables détaillés et de meilleurs rapports sur les opérations découlant d'accords de collaboration et de partage des coûts. En 2010-2011, le CFD a été utilisé aux fins d'accords de collaboration avec des organisations comme le Conseil des Arts du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Même si la Section de la gestion de l'information (GI) a effectué de façon constante la conservation et l'élimination de groupes restreints de documents, une nouvelle approche et de nouveaux processus ont été élaborés pour permettre à la Section de la GI de travailler étroitement avec les clients pour mettre à jour les calendriers actuels de conservation et d'élimination et négocier de nouveaux calendriers pour tenir compte de tous les documents du Bureau. La dotation du nouveau poste d'agent de la gouvernance stratégique et de la vérification de la conformité permettra d'accomplir ses tâches beaucoup plus rapidement.

Le Bureau améliore ses politiques et processus en matière de sécurité de la TI conformément aux politiques, directives, normes, lignes directrices, outils et pratiques exemplaires du SCT.

La Section de la GI a adopté la *Politique sur la gestion de l'information* ainsi que diverses directives telles que la *Directive sur la tenue de documents* afin de répondre aux exigences des politiques, directives, normes, lignes directrices et pratiques exemplaires du SCT. La Section de la GI a établi un certain nombre de procédures internes afin d'améliorer la gestion de l'information au Bureau et d'accroître la sensibilisation à l'égard des responsabilités en matière de gestion de l'information.

La Section de la GI présentera des séances d'élaboration conjointe dans le but d'améliorer la gestion de l'information et d'accroître la sensibilisation à la sécurité, d'élaborer la structure de classification de l'information, les plans de

classement connexes ainsi que les calendriers de conservation et d'élimination. Ces outils opérationnels permettront d'entretenir une banque de connaissances en gestion de l'information parmi l'ensemble des employés du Bureau et de gérer le changement de culture. La dotation du nouveau poste d'agent de la gouvernance stratégique et de la vérification de la conformité et celui d'agent d'autonomisation et d'intégration des activités est essentielle à la poursuite des progrès.

3. Amélioration de la production de rapports

En 2010-2011, on a commencé à recueillir des données afin de répondre à deux nouvelles exigences en matière de production de rapport des organismes centraux pour 2011-2012, le *Rapport financier trimestriel* et le *Plan d'investissement intégré*.

L'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que les ministères préparent un rapport financier trimestriel dans lequel sont comparés les résultats actuels et les résultats des trois premiers trimestres de l'année précédente. Le Bureau du secrétaire du gouverneur général publiera son premier rapport le 29 août 2011.

La *Politique de planification des investissements – Actifs et services acquis* exige qu'un plan ministériel d'investissement soit présenté au SCT tous les trois ans. Le Bureau doit présenter son premier *Plan d'investissement intégré* au ministre et le faire approuver par le Conseil du Trésor avant le 31 mars 2012.

Le Bureau a également modifié son codage financier et sa structure de rapports pour permettre l'établissement de budgets par les responsables de projets et d'atteindre ses objectifs économiques.



États financiers du

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations aux chapitres de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du BSGG. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du BSGG soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

Les états financiers du BSGG n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Stephen Wallace
Le secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
L'administrateur général

Ottawa, Canada
Date: 12 août 2011



Dorothy M. Grandmaître
La Directrice générale p.i des
Services ministériels
La dirigeante principale des finances

Bureau du secrétaire du gouverneur général

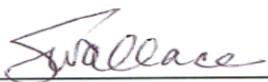
État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2011	2010
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	1,222,488	1,316,634
Débiteurs et avances (note 4)	114,467	259,373
Stock- boutique de souvenirs	59,340	41,960
 Total des actifs financiers	1,396,295	1,617,967
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	-	24,523
Medailles et cadeaux officiels	392,149	389,915
Immobilisations corporelles	165,104	120,688
 Total des actifs non-financiers	557,253	535,126
	1,953,548	2,153,093
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Créditeurs et charges à payer	1,226,490	1,307,736
Indemnités de vacances et congés compensatoires	557,435	466,011
Provision pour réclamations en attente d'un règlement	6,000	-
Revenus reportés (note 7)	18,287	16,787
Avantages sociaux futurs (note 8)	1,902,336	1,899,116
	3,710,548	3,689,650
Avoir du Canada	(1,757,000)	(1,536,557)
	1,953,548	2,153,093

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



Stephen Wallace

Le secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
L'administrateur général

Ottawa, Canada
Date: 12 août 2011



Dorothy M. Grandmaitre
La Directrice générale p.i des
Services ministériels
La dirigeante principale des finances

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2011	2010
Charges		
Programme relatifs aux rles constitutionnels et aux tâches de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques	19,607,877	17,838,813
Programme des distinctions honorifiques canadiennes	5,727,633	5,116,659
Services internes	9,276,103	9,012,104
Total des charges	34,611,613	31,967,576
 Revenus		
Programme relatifs aux rles constitutionnels et aux tâches de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques	61,120	75,371
Programme des distinctions honorifiques canadiennes	17,836	22,185
Total des revenus	78,956	97,556
 Coût du fonctionnement net	34,532,657	31,870,020

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du secrétaire du gouverneur général**État de l'avoir du Canada (non vérifié)****Exercice terminé le 31 mars**

(en dollars)

	2011	2010
Avoir du Canada, début de l'exercice	(1,536,557)	(2,152,747)
Coût du fonctionnement net	(34,532,657)	(31,870,020)
Encaisse nette fournie	20,074,714	19,281,728
Varaition des sommes à recevoir du Trésor	(94,146)	(236,499)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	14,331,646	13,440,981
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(1,757,000)	(1,536,557)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du secrétaire du gouverneur général**État des flux de trésorerie (non vérifié)****Exercice terminé le 31 mars**

(en dollars)

	2011	2010
Activité de fonctionnement :		
Coût de fonctionnement net	34,532,657	31,870,020
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(14,331,646)	(13,440,981)
Amortissement des immobilisations corporelles	(76,437)	(85,975)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débituers et avances	(144,906)	207,243
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(24,523)	24,523
Augmentation (diminution) - stocks de la boutique de souvenir	17,380	(26,592)
Augmentation (diminution) - médailles et cadeaux officiels	2,234	(22,911)
Diminution (augmentation) deas créditeurs et charges à payer	81,246	253,522
Diminution (augmentation) des indemnitéde de vacances et congés compensatoires	(91,424)	8,752
Diminution (augmentation) d'une provision pour réclamations en attente d'un règlement	(6,000)	
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(1,500)	(12,357)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(3,220)	459,579
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	19,953,860	19,234,823
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	120,853	46,905
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	120,853	46,905
Encaisse nette fournie par le Gouvernement du Canada	20,074,714	19,281,728

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903, en date du 31 mars 1952, désignait le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) comme ministère pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les principaux objectifs du BSGG consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses tâches de chef d'État et ses fonctions cérémonielles, y compris la reconnaissance de l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. À ces fins, les activités du BSGG sont réparties en trois secteurs :

- (a) Les programmes relatifs aux rôles constitutionnels et aux tâches de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques – Ces programmes permettent d'appuyer le gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à l'exécution du programme, aux communications, à l'accès des citoyens et aux services aux visiteurs, et de soutenir les activités des anciens gouverneurs généraux;
- (b) Le programme des distinctions honorifiques – Ce programme comprend l'administration des décorations, médailles, récompenses et ordres décernés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada;
- (c) Services internes – Le BSGG fournit des services et des ressources pour répondre à ses propres besoins et appuyer ses activités internes ainsi que pour remplir ses obligations organisationnelles. Ces services et ressources portent sur les secteurs suivants : gestion et surveillance, gestion des ressources humaines, gestion des finances, gestion de l'information, technologies de l'information, gestion du matériel, acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'application des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Autorisations parlementaires – Le BSGG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au BSGG ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 fait le rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le BSGG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le BSGG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le BSGG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- c) Les sommes à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découlent d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Une somme à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le BSGG a le droit de prélever sur le Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- d) Revenus :

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le BSGG a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date ultérieure.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

- e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

- f) Avantages sociaux futurs :

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BSGG au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées; elles représentent l'obligation totale du Bureau à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le BSGG n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés accomplissent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux acquis par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement

- g) Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

- h) Les stocks de la boutique de souvenirs se composent d'articles destinés à la revente et sont évalués au moindre du coût (évalué selon la méthode du coût moyen) ou de la valeur de réalisation nette.
- i) Médailles et cadeaux officiels – Comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir; ils sont comptabilisés au coût original.
- j) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le BSGG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ni les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre matériel	10 ans

- k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux – Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.
- l) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

Le BSGG reçoit la majeure partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent ou pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du BSGG diffèrent selon qu'ils sont présentés suivant le financement octroyé par le gouvernement ou suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des différences est présenté dans les tableaux suivants :

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (*non vérifiées*)
Exercice terminé le 31 mars

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours

	2011	2010
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net	34,532,657	31,870,020
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais pas sur les autorisations:		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(14,331,646)	(13,440,981)
Médailles et cadeaux officiels remis	(161,911)	(168,673)
Prestation de départ des employés	(33,904)	459,579
Amortissement des immobilisations corporelles	(76,437)	(85,975)
Stocks	(8,700)	(44,053)
Réclamations en attente d'un règlement	(6,000)	-
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(91,424)	8,752
Revenu non disponible pour dépenser	<u>90,081</u>	<u>113,300</u>
	(14,619,941)	(13,158,051)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations		
Ajout: Achat de médailles et de cadeaux officiels	164,146	145,762
Achat de marchandises pour la boutique de souvenirs	26,080	17,461
Charges payées d'avance	-	24,523
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>120,853</u>	<u>46,905</u>
	<u>311,079</u>	<u>234,651</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>20,223,795</u>	<u>18,946,620</u>

b) Autorisations fournies et utilisées

Autorisations fournies		
Crédit 1 - dépenses liées aux programmes	18,125,795	17,484,766
Montants législatifs	2,777,479	2,632,493
Moins		
Montant disponible pour les exercices ultérieurs	(35)	-
Autorisations périmées: dépenses liées aux programmes	(679,444)	(1,170,626)
Autorisations périmées: dépenses législatives	-	(13)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>20,223,795</u>	<u>18,946,620</u>

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (*non vérifiées*)
Exercice terminé le 31 mars

4. Débiteurs et avances

Le tableau qui suit donne le détail des débiteurs et des avances du BSGG:

	2011	2010
	<i>(en dollars)</i>	
Débiteurs des autres ministères et organismes	70,041	219,505
Débiteurs de l'extérieur	40,826	35,268
Avances aux employés	3,600	4,600
Total	114,467	259,373

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

5. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Catégories d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé			Valeur comptable nette		
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Alinéations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Alinéations et radiations	Solde de clôture	2011	2010
Matériel informatique	987,787	92,651	-	1,080,438	921,570	43,382	-	964,952	115,486	66,217
Logiciels informatiques	194,496	-	-	194,496	173,433	8,389	-	181,822	12,674	21,063
Véhicules	326,628	28,202	-	354,830	304,274	22,824	-	327,098	27,732	22,354
Autre matériel	18,422	-	-	18,422	7,368	1,842	-	9,210	9,212	11,054
Total	1,527,333	120,853	-	1,648,186	1,406,645	76,437	-	1,483,082	165,104	120,688

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (*non vérifiées*)
Exercice terminé le 31 mars

6. Créditeurs et charges à payer

le tableau qui suit donne le détail des créditeurs et des charges à payer du BSGG:

	2011	2010
	<i>(en dollars)</i>	
Créditeurs - parties externes	480,893	551,905
Créditeurs autres ministères et organismes	<u>215,577</u>	<u>212,559</u>
	696,470	764,464
 Charges à payer	 530,020	 543,272
Total	<u>1,226,490</u>	<u>1,307,736</u>

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les détails des opérations de ce compte sont les suivants:

	2011	2010
	<i>(in dollars)</i>	
Solde d'ouverture	16,787	4,430
Sommes reçues	1,500	12,357
Revenus constatés	-	-
Solde de clôture	18,287	16,787

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

8. Avantages sociaux futurs

a) **Prestation de retraites** Les employés du BSGG participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada, lequel en est le répondant. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime des pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le BSGG versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2010-2011 les charges du BSGG s'élèvent à 1 542 088 \$ (1 517 766 \$ en 2009-10), ce qui représente environ 1,9 fois (1,9 fois en 2009-10) les cotisations des employés.

La responsabilité du BSGG se limite aux cotisations versées. les excédents ou des déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du Gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) **Indemnités de départ**: Le BSGG verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars les indemnités de départ totalisaient:

	2011	2010
	(en dollars)	
Obligation pour prestations constituées, début de l'exercice	1,899,116	2,358,695
Charge pour l'exercice	(258,503)	(356 814)
Prestations versées pendant l'exercice	261,723	(102,765)
Obligations pour prestations constituées, fin de l'exercice	1,902,336	1,899,116

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentées

Selon le principe de la propriété commune, le BSGG est apparenté à tous les ministères organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le BSGG a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est précisé ci-après.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le BSGG a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs concernant les locaux, les services juridiques, les cotisations de l'employeur, aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du BSGG:

	2011 (en dollars)	2010
Locaux	13,237,618	12,406,729
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1,064,637	985,787
Services juridiques	29,391	48,465
Total	14,331,646	13,440,981

De plus, un certain nombre d'autres ministères appuient les activités du gouverneur général et du BSGG dans le cadre de leur mandat. Chaque ministre donneur détermine le niveau d'appui et de service dispensé au Bureau et les sommes sont puisées dans son budget. Les ministères en question doivent affecter et gérer les fonds qu'ils versent pour soutenir les activités du gouverneur général ainsi que celles du BSGG. Ils sont visés par les lignes directrices du Conseil du Trésor. les sommes dépensées ne figurent pas dans les comptes du BSGG mais dans ses charges de fonctionnement.

Les principaux ministères et organismes qui offrent des services de soutien sont les suivants: la Gendarmerie royale du Canada (GRC), pour les services de protection et de sécurité; le ministère de la Défense nationale pour les services de transport, de soutien aux cérémonies, de soutien logistique et de photographie; Affaires étrangères et Commerce international Canada pour les avis en matière de politique étrangère et le soutien aux visites de dignitaires étrangers et aux visites d'État; le ministère du Patrimoine canadien pour les services de planification et d'animation des cérémonies événements officiels, dont les

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de l'exécution des programmes qui s'adressent au public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les ministères et organismes. Le coût de ces services, par exemple, les services dépayés et d'mission de chèques offerts par travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats du BSGG.

(b) Autres opérations entre apparentés

	2011 (en dollars)	2010
Charges - autres ministères et organismes	2,254,686	1,971,969
Revenus - autres ministères et organismes	1,305	-

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

(en dollars)

La présentation par secteur de l'information est fondée sur l'architecture des activités de programme du BSGG ainsi que sur les conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales activités de programme, selon les principaux articles de dépense et types de revenus. Voici les résultats relatifs à chaque secteur pour la période:

	Rôles constitutionnels, de chef d'État, cérémonial et activités publiques	Distinctions honorifiques canadiennes	Services internes	Total 2011	Total 2010
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux des employés	9,707,194	2,644,200	4,325,476	16,676,870	15,179,605
Locaux	7,413,066	2,250,395	3,574,157	13,237,618	12,406,729
Materiel et fournitures	439,533	321,442	312,518	1,073,493	1,034,906
Services professionnels et spéciaux	960,067	96,160	288,631	1,344,858	1,251,402
Déplacements	252,936	375,295	33,829	662,060	566,781
Pensions des anciens gouverneurs généraux	450,004	-	-	450,004	398,679
Services de télécommunications	45,008	-	304,236	349,244	359,550
Services d'information	239,248	30,981	38,242	308,471	238,661
Achat de services de réparation et d'entretien	1,198	-	186,288	187,486	193,700
Affranchissement, port, messagerie	1,635	-	86,422	88,057	119,253
Location	94,366	8,116	46,472	148,954	131,726
Charge d'amortissement	-	-	76,437	76,437	85,975
Charges diverses	3,622	1,044	3,395	8,061	609
Total des charges	19,607,877	5,727,633	9,276,103	34,611,613	31,967,576
Revenus					
Boutique de souvenirs	61,082	-	-	61,082	72,808
Frais d'utilisation - héréditaire	-	17,836	-	17,836	22,185
Don - chaîne de fonction héréditaire	-	-	-	-	-
Autres	38	-	-	38	2,563
Total des revenus	61,120	17,836	-	78,956	97,556
Coût net des activités poursuivies	19,546,757	5,709,797	9,276,103	34,532,657	31,870,020

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

11. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.